

# Document d'informations clés

## Objetif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**AG TARGET+ USD**, un produit d'assurance d'AG Insurance sa, entreprise d'assurance belge, Bd. E. Jacqmain 53, 1000 Bruxelles Belgique, www.aginsurance.be. Appelez le 02/664.90.35 pour de plus amples informations. Ce document d'informations clés est d'application au 29/01/2018, sous le contrôle de la FSMA, l'Autorité des services et marchés financiers, rue du Congrès 12-14 1000 Bruxelles.

**Avertissement:** vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

## En quoi consiste ce produit?

**Type:** assurance-vie individuelle d'AG Insurance dont le rendement est lié à un fonds d'investissement (branche 23) d'une durée déterminée, soumise au droit belge.

**Objectifs:** En optant pour le fonds d'investissement **AG TARGET+ USD CLIMATE CARE 2026**, le rendement du AG Target+ USD est, partiellement ou totalement, lié aux prestations de ce fonds d'investissement. Il n'y a pas de rendement garanti. La valeur d'une unité dépend de la valeur de l'actif sous-jacent et n'est jamais garantie. Le risque financier est entièrement et à chaque moment supporté par le preneur d'assurance. La devise du fonds est le dollar américain.

Le fonds **AG TARGET+ USD CLIMATE CARE 2026** a comme but, au terme du fonds et pour chaque unité restante à cette date, de rembourser au minimum 100% du montant net investi par unité (hors taxe et frais d'entrée) et 160% de la hausse potentielle de l'indice. Ce remboursement est organisé au moyen d'un EMTN des primes nettes auprès de BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis SA. Vous pouvez notamment retrouver plus d'informations sur l'EMTN dans le document d'informations utiles relatives au produit. Le remboursement de minimum 100% du montant net investi par unité au terme du fonds est garanti, sauf en cas de faillite ou de risque de faillite de BNP Paribas Fortis Funding (LU) et BNP Paribas Fortis SA..

Date début du fonds	22/03/2018	Date fin du fonds	22/04/2026
Valeur de départ	100 USD	Valeur d'inventaire	Mensuellement, le premier jour ouvrable
Indice sous-jacent	Ethical Europe Climate Care (Price) Index	Bloomberg Code	SOLCARE
Composition	L'indice «Ethical Europe Climate Care (Price)» est composé d'actions de sociétés européennes respectant des critères ESG (environnementaux, sociaux et de gouvernance) élevés et présentant une stratégie de transition énergétique vigilante et robuste. Différents filtres (volatilité et dividendes) sont également appliqués de manière à sélectionner les 30 entreprises qui figurent dans l'indice. Les actions les moins volatiles (les moins risquées) ont un poids plus important dans l'indice, avec un maximum de 6 entreprises pour chaque secteur économique. L'indice est réajusté tous les trois mois. À cette occasion, le processus de sélection précité est à nouveau appliqué.		
Price Index	Les dividendes, distribués par les sociétés qui composent l'indice, ne sont pas réinvestis dans l'indice. Il n'influence donc pas directement la valeur de l'indice. Cet indice est publié en USD.		

La valeur finale de l'indice "Ethical Europe Climate Care (Price)" est calculée sur base de la moyenne arithmétique des 25 observations relevées à 25 dates prédéterminées, mensuellement réparties entre le 28/03/2024 et le 31/03/2026. Ensuite la prestation de l'indice par rapport à sa valeur de départ est calculée. Cette prestation est multipliée par 160% lorsque cette valeur finale est supérieure à la valeur de départ.

- Valeur au terme de l'indice au 22/04/2026 > valeur de départ de l'indice au 22/03/2018-> plus-value = 160% de la hausse de cet indice au 22/04/2026
- Valeur au terme de l'indice au 22/04/2026 < valeur de départ de l'indice au 22/03/2018 -> pas de plus-value

**Investisseurs de détail visés:** Cette assurance-vie s'adresse aux investisseurs, personnes physiques résidents en Belgique, qui ont une connaissance suffisante de la branche 23 et sont, éventuellement, familiarisés avec la branche 23. Ces investisseurs souhaitent investir leur argent pendant 8 ans et 1 mois dans un produit dont le risque est de 2, afin d'obtenir un rendement potentiellement plus élevé, en cas de vie et de décès, ainsi qu'un remboursement total (100%) à l'échéance du montant net investi en dollars américains, après déduction de retenues éventuelles.

**Avantages et coûts:** AG Target+ USD est une assurance-vie à durée déterminée. Au terme du fonds AG Target+ USD Climate Care 2026, le preneur reçoit au minimum 100% du montant net investi par unité (hors taxe et coûts d'entrée) et 160% de la plus-value potentielle par unité.

En cas de décès de l'assuré, le capital décès est égal à la valeur en USD de toutes les unités des fonds qui sont attribuées à votre contrat.

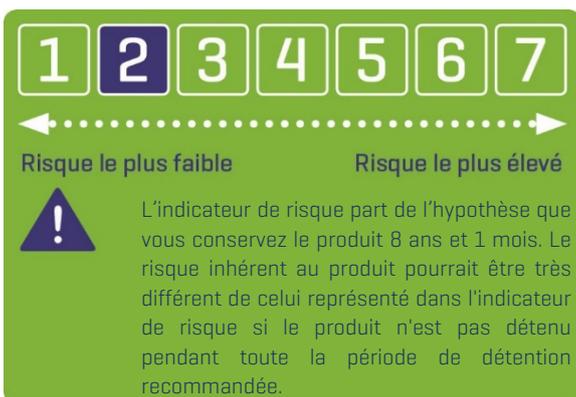
Dans certains cas, comme mentionné dans le règlement de gestion du fonds, nous pouvons procéder à tout moment à la liquidation d'un fonds d'investissement. Vous en serez alors averti et aurez la possibilité, soit de transférer gratuitement en interne vers un autre fonds d'investissement, soit de racheter gratuitement la réserve constituée dans ce fonds.

Le montant de ces prestations figure dans la section 'Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?'.

Le rendement n'est pas influencé par le montant de la prime versée.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter?

Indicateur de risque :



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Autres risques non repris dans l'indicateur de risque:

- Risque de change : cette assurance-vie individuelle [branche 23] est émise en dollar américain. Ceci implique qu'au terme, les investisseurs pourraient recevoir un montant en USD qui, converti en euro, pourrait être inférieur au montant en euro initialement investi. Le risque de change joue également au niveau des coupons au moment de leur conversion en euro. Il est même accru pour les investisseurs ne disposant pas d'un compte libellé en USD et pour lesquels le paiement des coupons et le remboursement du capital sont automatiquement convertis en EUR.
- Risque de liquidité: dans des circonstances exceptionnelles, la liquidation des unités du fonds pourrait être retardée ou suspendue.
- Risque sur le sous-jacent: L'indice sous-jacent 'Ethical Europe Climate Care [Price] index' est un nouvel indice, avec un historique limité.

Vous avez droit à la restitution d'au moins 100% de votre capital. Quant à d'éventuels remboursements au-delà de ce pourcentage et à d'éventuels rendements supplémentaires, ils dépendent des performances futures des marchés et restent aléatoires. Toutefois, cette protection contre les aléas de marché ne s'appliquera pas en cas de sortie avant le terme du fonds.

Si AG Insurance n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Scénarios de performance

Scénarios en cas de vie		1 ans	5 ans	8 ans et 1 mois [période de détention recommandée]
Scénario de tensions	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	8216\$	8346\$	9649\$
	Rendement annuel moyen	-17.84%	-3.55%	-0.44%
Scénario défavorable	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	8960\$	9447\$	9649\$
	Rendement annuel moyen	-10.41%	-1.13%	-0.44%
Scénario intermédiaire	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	9849\$	12203\$	15279\$
	Rendement annuel moyen	-1.51%	4.06%	5.38%
Scénario favorable	<b>Ce que vous pourrez obtenir après déduction des coûts</b>	11177\$	18697\$	27464\$
	Rendement annuel moyen	11.77%	13.33%	13.30%
Scénario en cas de décès				
En cas de décès	<b>Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts</b>	9946\$	12299\$	15279\$

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir sur 8 ans et 1 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissiez 10.000\$.

Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. Vous pouvez les comparer avec les scénarios d'autres produits. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé relatives aux variations de la valeur de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez l'investissement ou le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes, et ne tient pas compte du cas où nous ne pourrions pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, ainsi que les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si AG Insurance n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Les contrats d'assurance-vie font l'objet par gestion distincte d'un patrimoine spécial géré séparément au sein des actifs de l'assureur. En cas de faillite de l'assureur, ce patrimoine est réservé prioritairement à l'exécution des engagements envers les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires. En outre, les preneurs d'assurance et/ou bénéficiaires disposent d'un privilège sur l'ensemble des actifs de l'assureur.

## Que va me coûter cet investissement?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels et récurrents. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez 10.000 \$. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir. Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10.000 \$

Scénarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans	Si vous sortez après 8 ans et 1 mois
Coûts totaux	831\$	1330\$	1604\$
Incidence sur le rendement [réduction du rendement] par an	8.31%	2.66%	1.98%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau montre l'incidence sur le rendement par an.

Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	0,64%	L'incidence des coûts que vous payez lors de l'entrée dans votre investissement. Il s'agit du montant maximal que vous paierez; il se pourrait que vous payiez moins. Ceci inclut les coûts de distribution de votre produit.
	Coûts de sortie	n.a.	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction du portefeuille	n.a.	L'incidence des coûts encourus lorsque nous achetons ou vendons des investissements à l'échéance.
	Autres coûts récurrents	1,34%	L'incidence des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer vos investissements.

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

### Période de détention recommandée : 8 ans et 1 mois

Nous recommandons une période de détention de 8 ans et 1 mois afin de bénéficier, au terme du fonds et pour chaque unité restante à cette date, un remboursement de minimum 100% du montant net investi par unité [hors taxe et coûts d'entrée]. En cas de désinvestissement avant la fin de la période de détention recommandée cela peut avoir un impact sur la performance du produit. Pour un investissement jusqu'à la période de détention recommandée: voir la section 'Que va me coûter cet investissement?'.

Un rachat total est possible.

L'indemnité de rachat s'élève à 1% de la valeur de rachat théorique du contrat. Néanmoins il n'y aura pas d'indemnité sur la valeur théorique de rachat qui correspond à un rachat:

- d'unités du fonds d'investissement avec une durée déterminée durant la dernière année du fonds
- de la valeur finale au terme du fonds d'investissement avec une durée déterminée.

Les rachats peuvent être demandés via votre intermédiaire assurance ou directement à nous moyennant le respect des formalités nécessaires.

Un transfert de la totalité de la réserve vers un autre contrat d'assurance d'AG Insurance peut être réalisé avec l'accord des parties concernées.

Il est possible de résilier sans frais dans les 30 jours qui suivent l'entrée en vigueur du contrat.

### Comment puis-je introduire une réclamation?

Pour toute question vous pouvez, en première instance, vous adresser à votre intermédiaire d'assurance. Toutes les plaintes concernant ce produit peuvent être transmises à AG Insurance sa, Service de Gestion des Plaintes, bd. E. Jacqmain 53 à B-1000 Bruxelles ou via email [customercomplaints@aginsurance.be](mailto:customercomplaints@aginsurance.be) (numéro 02/664.02.00).

Si la solution proposée par AG Insurance ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez soumettre votre plainte à l'Ombudsman des Assurances ([info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as)), Square de Meeûs 35 à B-1000 Bruxelles, [www.ombudsman.as](http://www.ombudsman.as).

## Autres informations pertinentes

### Information

Les documents et valeurs mentionnés ci-dessous seront gratuitement mis à votre disposition:

- |   |  |
|---|--|
| - Les conditions générales et le règlement de gestion | Disponibles, en conformité avec la loi, chez votre intermédiaire et aussi publiées sur le site de l'entreprise d'assurance ( <a href="http://www.aginsurance.be">www.aginsurance.be</a> ). |
| - Final terms de l'EMTN et le prospectus de base      | Disponibles à la demande chez votre intermédiaire  |
| - La situation actuelle de votre contrat              | Disponible chez votre intermédiaire  |
| - Les valeurs d'unités                                | Disponibles chez votre intermédiaire et aussi publiées sur le site de l'entreprise d'assurance ( <a href="http://www.aginsurance.be">www.aginsurance.be</a> ).                             |
| - Le relevé complet de votre contrat                  | Envoyé annuellement conformément à la loi  |

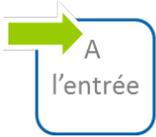
Pour toutes autres informations relatives au produit, vous pouvez consulter le document 'Informations utiles relatives au AG Target+ USD'



# Informations utiles relatives au AG Target+ USD

## Primes, prestations, coûts et fiscalité actuellement applicable

Tous frais qui sont effectués à l'intérieur du produit AG Target+ USD doivent être réglés en USD.



- **Primes minimales** : 2.500 \$ via prime unique.
- **Coûts** : 3,50% de coûts d'entrée sur chaque prime versée.
- **Fiscalité** : 2% de taxe sur chaque prime versée. Il n'y a pas d'avantage fiscal sur les primes versées.



- **Primes complémentaires minimales** : pas de primes complémentaires possibles.
- **Rachat** : un rachat total est possible.
- **Coûts de rachat** : 1% de coûts de rachat, calculés sur la valeur de rachat théorique pendant toute la durée du fonds [sauf la dernière année du fonds ou à l'échéance du fonds, 0%].
- **Fiscalité** : pas de précompte mobilier.



Au terme du fonds

- **Capital** : le capital est versé au bénéficiaire désigné en cas de vie.
- **Coûts** : pas de coûts de sortie.
- **Fiscalité** : pas de précompte mobilier.

En cas de décès de l'assuré

- **Capital** : le capital est versé au bénéficiaire en cas de décès.
- **Coûts** : pas de coûts de sortie.
- **Fiscalité** : pas de précompte mobilier ; des droits de succession peuvent être dûs.



Tous les coûts maximum ont été pris en compte dans les différentes sections du document d'informations clés. Le traitement fiscal dépend de la situation individuelle de chaque client et est susceptible d'être modifié ultérieurement.

## Clause bénéficiaire

Lors de la conclusion du contrat, un ou plusieurs bénéficiaires en cas de vie et en cas de décès doivent être désignés. Les bénéficiaires peuvent être modifiés en cours de contrat sous certaines conditions.

## Qu'est-ce qu'un EMTN?

L'EMTN (Euro Medium Term Note) est une obligation qui paie un coupon annuel à taux fixe. Il s'agit d'un titre de créance sur l'émetteur de l'obligation. L'entreprise d'assurance ne répond pas de la défaillance éventuelle de l'entreprise auprès de laquelle les montants nets ont été investis, ni de la défaillance éventuelle de toute autre contrepartie tenue à une obligation de paiement en faveur du fonds. Pour le fonds AG Target+ USD Climate Care 2026, une souscription à un Euro Medium Term Note (EMTN), ISIN XS1746125365, series 152, émis par BNP Paribas Fortis Funding (LU) et garanti par BNP Paribas Fortis NV. Cette obligation EMTN n'est pas accessible aux investisseurs particuliers.

